

UNIA

Rapport annuel des comptes 2023



Impressum

Rédaction : Syndicat Unia, Weltpoststrasse 20, 3015 Berne

Photos : Carmela Odoni / Purple Eye (titre), Manu Friederich (page 29), Unia, autres selon indications

Tirage : 90 français, 165 allemand, 45 italien

Edition : Mai 2024

Sommaire

Unia en un coup d'œil : prestations en 2023	4
Organes d'Unia : comité directeur et comité central 2023	6
Activités d'Unia : les moments forts de 2023	7
Rapport du comité directeur pour l'exercice 2023	12
Comptes annuels 2023 du syndicat Unia	
Bilan	16
Compte de résultat	17
Tableau des flux de trésorerie	18
Annexe aux comptes annuels 2023	19
Rapport de l'organe de révision	26
Comptes annuels 2023 des comptes consolidés Unia	
Bilan	30
Compte de résultat	31
Annexe aux comptes consolidés 2023	32
Rapport de l'organe de révision	36

Unia en un coup d'œil

prestations en 2023

Informations générales

Affiliations au 31 décembre 2023	174'450
Adhésions en 2023	21'378
Secrétariats syndicaux (caisse de chômage comprise)	90
Conventions collectives de travail	246
Nombre de salarié-e-s asujettis à ces CCT	env. 1,34 million
Nombre de participant-e-s aux séminaires pour personnes de confiance	4'927
Nombre de journées de participation de membres Unia aux formations de l'institut Movendo	2'632

Effectif du personnel Unia	total	femmes
Total (hors auxiliaires, etc.)	1'238	60%
Répartition par unité organisationnelle		
Régions	509	55%
Secrétariat central (avec presse syndicale)	262	58%
Caisse de chômage	430	69%
Apprenti-e-s	37	54%
Répartition par catégorie de personnel		
Employé-e-s	691	73%
Secrétaires syndicaux-ales	356	43%
Cadres	191	48%
Répartition par taux d'occupation		
Plein temps	633	51%
Temps partiel (50% et plus)	562	70%
Temps partiel de moins de 50%	43	70%
Montant total des charges de personnel, en CHF		122'898'965

Rémunération, en CHF

La rémunération du personnel Unia est basée sur un système de salaires liés à la fonction. Les frais sont indemnisés selon un règlement applicable à tout le personnel. Les indemnités pour des mandats doivent être rétrocédées à l'employeur.

Structure des salaires personnel Unia (base emploi à 100%, salaire mensuel brut x13)	
CHF 4'000 – 4'999	2.2%
CHF 5'000 – 5'999	18.2%
CHF 6'000 – 6'999	35.3%
CHF 7'000 – 7'999	22.6%
CHF 8'000 – 8'999	11.3%
CHF 9'000 et plus	10.4%

L'écart entre le salaire le plus bas et le salaire le plus élevé correspond à un facteur de 2,9 (Comité directeur inclus).

Rémunération des cadres, en CHF

	moyenne	minimum	maximum
Salaire annuel brut de tout le personnel	92'280	58'422	170'079
Cadres			
Direction	158'115	147'589	170'079
Secrétaires de région	132'179	117'221	145'535
Responsables secteurs et départements	121'108	89'141	157'742

Prestations financières aux membres (par le syndicat et la Fondation Unia), CHF

Protection juridique	4'575'000
Formation continue	3'138'000
Détresse financière	148'000
Fidélisation des membres (vacances, rabais, chèques REKA, etc.)	963'000
Information aux membres	4'654'000

Assurance chômage

	total CCh Unia	% de CCh CH
Nombre d'offices de paiement CCh Unia	65	
Nombre de personnes assurées ayant touché des prestations de la caisse de chômage Unia en 2023	76'740	
Nombre de versements caisse de chômage Unia	453'994	
Total des versements, en CHF	1'081'536'574	
Indemnités de chômage, en CHF	1'058'392'409	27.10%
Indemnités pour intempéries, en CHF	1'896'715	13.80%
Indemnités pour chômage partiel, en CHF	21'247'450	3.10%

Immeubles (groupe Unia)

Gérances du groupe Unia	
Nombre d'immeubles (y compris les hôtels)	135
Nombre d'appartements	2'857
Espaces commerciaux et bureaux en m ²	56'182
Rénovations globales, transformations, nouvelles constructions en CHF	55'928'177

Organes d'Unia :

Comité central et comité directeur 2023

En 2023, les personnes suivantes étaient membres du comité central et du comité directeur d'Unia :

Comité directeur

Vania Alleva, présidente
Véronique Polito, vice-présidente
Martin Tanner, vice-président
Bruna Campanello
Yves Defferrard
Nico Lutz
Renate Schoch

Comité central

Outre les membres du comité directeur, en 2023 étaient membres du comité central :

AG-CH du nord-ouest	Sanja Pesic, Brigitte Martig
Berne/OAE, BEO	Stefan Wüthrich (unité Berne-OAE), Tamara Funciello (unité Berne-OAE)
Biel/SO	Alain Zahler
Fribourg	François Clément
Genève	Anna Gabriel Sabate, Xavier Henauer
Neuchâtel	Silvia Locatelli
Suisse orientale/GR	Anke Gähme
Tessin	Giangiorgio Gargantini, Angelica Sorrentino
Transjurane	Rébecca Lena
Vaud	Arnaud Bouverat, Clotilde Pinto
Valais	Blaise Carron
Zentralschweiz	Giuseppe Reo
Zurich/SH	Serge Gnos
Construction	Chris Kelley, Antonio Iria Guerra
Arts et métiers	Yannick Egger, Christophe Bosson
Industrie	Raphaël Thiémard, Goran Trujic
Tertiaire	Mauro Moretto, Sabine Szabo
CCh	Daniel Santi
GI Femmes	Aude Spang, Eleonora Failla
GI Jeunesse	Giulia Bezio, Severin Brunner
GI Migration	Hilmi Gashi, Elio Li Voti, Emine Sariaslan, Joana Campos
GI Retraité-e-s	Francine Humbert-Droz, Jakob Hauri

Activités d'Unia : Les moments forts de 2023



Neuchâtel, action dans la rue des employé-e-s de la restauration.

Grève des femmes 2023 : combattives, fortes et fières

Du violet dans toute la Suisse: avec de nombreuses actions dans les entreprises et des grandes manifestations, des centaines de milliers de femmes exigent du respect, du temps et de l'argent. La moitié des femmes actives gagnent moins de 4200 francs par mois, ce qui rend impossible une vie indépendante et autonome. Unia veut davantage et de meilleures conventions collectives de travail dans les métiers à forte proportion de femmes.



Berne, grande manifestation salariale pour plus de pouvoir d'achat.

Il est temps d'augmenter les salaires!

L'inflation dévore les salaires pour une deuxième année consécutive. Sous la devise «Augmenter les salaires!», environ 20 000 personnes se rassemblent le 16 septembre à Berne pour protester contre des pertes de pouvoir d'achat toujours plus douloureuses. Cette manifestation n'est qu'un premier pas, Unia continue son engagement pour de meilleurs salaires.



Zurich, remise du manifeste d'Unia au siège de GastroSuisse.

Manifeste de l'hôtellerie-restauration: plus de 10 000 signatures pour de meilleures conditions de travail

De meilleurs salaires, la prise en compte de l'expérience professionnelle, des plannings communiqués assez tôt et plus de contrôles des conditions de travail: telles sont les revendications du manifeste «Nous voulons vivre dignement!». Il a été remis en février à l'association patronale GastroSuisse avec plus de 10 000 signatures.



Bâle, les danseuses et danseurs demandent des rémunérations justes.

Protestation au Ballet de Bâle: des conditions correctes pour les danseuses et danseurs

Tonnerre d'applaudissements pour la troupe du Ballet de Bâle: les danseuses et danseurs obtiennent des gages minimums plus élevés, des échelons salariaux plus justes et une prime spéciale. Ils et elles ont donné un signal fort pour cette branche à bas salaires et encouragé d'autres à se battre pour leurs conditions de travail.



Bâle, action de protestation devant un groupe de chimie.

Le personnel d'Archroma obtient une indemnité de départ correcte

Début juillet, les employé-e-s d'Archroma mènent plusieurs actions courageuses contre les conditions de leur licenciement collectif. Avec succès: le groupe finit par accorder des indemnités de départ nettement plus élevées et des mesures sociales. La pression exercée avec diverses actions de protestation et des grèves d'avertissement a amené la direction à revoir sa position.



Zurich, action du 1^{er} mai pour le salaire minimum.

Zurich et Winterthour introduisent un salaire minimum
20000 working poor à Zurich et à Winterthour auront bientôt un peu moins de soucis: dans les deux plus grandes villes du canton, le peuple a dit oui à des salaires suffisants pour vivre. Les femmes, et plus particulièrement les migrantes, sont fortement concernées par les bas salaires. Les partis bourgeois tentent maintenant de retarder la mise en place du salaire minimum avec des astuces juridiques.



Vaud, Giuseppe Restuccia obtient gain de cause.

Un électricien gagne devant le Tribunal fédéral

Après avoir signé son contrat avec l'agence de travail temporaire Technic Emplois, Giuseppe Restuccia se rend vite compte qu'il est le seul sur le chantier à ne pas recevoir des indemnités pour les repas et que les déplacements de la plupart de ses collègues sont payés. Giuseppe s'est battu plus de quatre ans pour obtenir l'argent que l'agence lui soutirait. Le Tribunal fédéral a tranché: Technic Emplois doit lui verser 11000 francs d'arriérés. Giuseppe Restuccia lance un appel: «Ne vous découragez pas! Mon histoire montre que cela vaut toujours la peine de se battre!»



Genève, les chauffeurs et chauffuses d'Uber se battent pour leurs droits.

«Uber est un employeur» dit le Tribunal fédéral

Le Tribunal fédéral confirme que les chauffuses et chauffeurs du groupe de taxis Uber sont bel et bien des employé-e-s dépendants. Par conséquent, Uber, comme les autres employeurs, doit s'acquitter de toutes ses obligations en matière d'assurances sociales, aussi de façon rétroactive. Unia demande aux assurances sociales d'agir pour récupérer les sommes dues. Le combat continue.



Zurich, chantier du Hardbrücke: la température dépasse les 40 degrés.

Crise climatique et construction: il faut arrêter les travaux lors d'épisodes caniculaires!

Les conséquences catastrophiques de la crise climatique sont de plus en plus perceptibles. Dans la construction en particulier, le travail par des chaleurs extrêmes nuit à la santé des travailleurs. Pour Unia, il est clair qu'à partir d'une certaine température, les travaux doivent être interrompus ou complètement arrêtés, et le délai final doit être reporté. Lors de la grande manifestation pour le climat du 30 septembre à Berne, Unia exige la justice climatique et une reconversion écosociale de l'économie.



Berne, les soins sont en arrêt maladie.

Les soignant-e-s ont la solution à l'état d'urgence dans les soins

Lors de la journée d'action « Les soins sont en arrêt maladie », le personnel soignant attire l'attention sur les graves problèmes dans le système de santé, notamment dans les soins de longue durée, avec des flash-mobs, des discours et des stands d'information. Les activistes connaissent le remède contre l'état d'urgence des soins et pour des soins de qualité: ils et elles distribuent le médicament « IbuPro-Soins ® Forte » qui contient cinq mesures immédiates et un financement juste des soins.



Berne, remise du référendum LPP.

Non à la baisse des rentes!

La réforme de la prévoyance professionnelle (réforme LPP) décidée par le parlement à majorité bourgeoise entraînera une baisse des rentes. Les salarié-e-s devraient cotiser davantage au 2e pilier, à hauteur de milliards en plus par an, pour voir leurs rentes baisser jusqu'à 270 francs par mois. Grâce aux 141 726 signatures déposées en faveur du référendum, le peuple se prononcera en 2024 pour empêcher ce démantèlement des rentes.



Berne, le personnel combatif fait bouger le groupe.

Le conflit salarial chez Toblerone a payé

Les employé-e-s de Toblerone demandent une augmentation de 6 pour cent de leurs salaires, mais Mondelez, la société mère, ne l'entend pas de cette oreille: elle décide de rompre les négociations. Grâce à une action de protestation soutenue par Unia, les employé-e-s finissent par obtenir des améliorations.



Lausanne, manifestation combative du second œuvre romand.

1^{er} mai: «De meilleurs salaires, de meilleures rentes, l'égalité maintenant!»

Des dizaines de milliers de personnes descendent dans les rues pour la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs. Salaires insuffisants, rentes ne permettant pas de vivre, égalité: ces sujets sont au centre des manifestations et des rassemblements. Dans tout le pays, les oratrices et orateurs d'Unia appellent à participer à la grève des femmes du 14 juin. À Lausanne, les salarié-e-s du second œuvre romand défilent dans le cadre des négociations de leur convention collective de travail et demandent de meilleurs salaires.



Industrie news, toute l'actualité pour les salarié-e-s de l'industrie.

Industrie news, le nouveau podcast vidéo d'Unia

Pour pouvoir mieux se défendre, il faut en savoir plus. C'est pour cette raison qu'Unia lance en avril 2023 un podcast audio et vidéo pour informer les salarié-e-s de l'industrie. Intitulé Industrie news, il propose chaque trimestre des nouvelles, des reportages, des informations économiques et des conseils juridiques. Chaque épisode donne la parole à des invité-e-s avec lesquels les membres d'Unia peuvent discuter en ligne.



Berne, des revendications claires pour la transition énergétique.

Unia présente les solutions pour atteindre les objectifs climatiques

La nouvelle loi sur le climat prévoit des investissements dans l'assainissement de bâtiments et l'installation de nouveaux systèmes de chauffage. Cependant, la pénurie de personnel et les conditions de travail dépassées, par exemple dans la technique du bâtiment et l'électricité, mettent en danger la transition énergétique. Pour atteindre les objectifs climatiques, il faudra créer de nombreux emplois et assurer des conditions de travail à la hauteur. Unia présente des solutions pour que la Suisse parvienne à ses objectifs climatiques.



Berne, réunion de peintres et d'électriciennes engagées.

Les femmes de la construction engagées contre le sexisme et pour de meilleures conditions de travail

Manque d'hygiène, sexisme, manque de respect: pour les femmes, le travail sur les chantiers est souvent désagréable. Une enquête d'Unia montre la nécessité d'agir, surtout en ce qui concerne la propreté des toilettes, la lutte contre le harcèlement moral et sexuel, le temps de travail et les salaires.



Berne, manifestation pour des rentes qui suffisent pour vivre.

Manifestation pour un renforcement de l'AVS

À l'occasion du 75e anniversaire de l'AVS, environ 1200 retraité-e-s demandent avec Unia que l'AVS remplisse son mandat constitutionnel. Il faut une augmentation urgente des rentes d'AVS, afin qu'elles couvrent les besoins vitaux. L'initiative populaire AVS x13 en offre la possibilité.



Neuendorf, les employé-e-s de CEVA manifestent devant leur entreprise.

CEVA Logistics augmente les salaires après une action de protestation

Avec une action de protestation, les employé-e-s de CEVA Logistics à Neuendorf (SO) exigent des négociations pour des augmentations de salaire et de meilleures conditions de travail. Dans ce centre logistique, environ 500 personnes traitent les retours de Zalando pour des salaires de misère et dans un stress intense. Sous la pression d'une grève d'avertissement, CEVA Logistics concède enfin de premières améliorations de salaire.



Zurich, dans la rue pour de meilleures CCT.

1200 électricien-ne-s et technicien-ne-s du bâtiment manifestent

Le 7 octobre, au moins 1200 électricien-ne-s et technicien-ne-s du bâtiment venus de toute la Suisse défilent à Zurich. De meilleures conditions sont nécessaires pour résoudre le problème de la pénurie de personnel et assurer la transition énergétique. Les manifestant-e-s remettent leurs revendications aux sièges nationaux des associations patronales.



Berne, des migrant-e-s demandent des mesures contre le racisme.

Il faut mettre fin au racisme au travail!

La conférence des migrations du syndicat Unia adopte la résolution «Stop au racisme au travail!». Elle rappelle que la discrimination raciale reste un problème, notamment sur le lieu de travail, et demande des mesures plus poussées pour protéger les salarié-e-s.

Rapport de situation du comité directeur concernant l'exercice 2023

Comptes consolidés

Conformément à la loi en vigueur sur l'établissement des comptes annuels, le syndicat Unia établit aussi des comptes consolidés pour l'exercice 2023. En plus du syndicat Unia et de la Fondation Unia, ces comptes consolidés englobent : la société de gérance immobilière Zivag, les participations dans les établissements hôteliers « Hotel Bern » et « Freienhof Thun », l'entreprise Typo Offset Aurora SA ainsi que plusieurs sociétés immobilières dont Unia est soit actionnaire unique, soit actionnaire majoritaire. Les comptes syndicaux de l'association Unia et les comptes consolidés figurent tous deux dans le rapport annuel. Le présent rapport de situation porte principalement sur les activités du syndicat Unia.

Marche globale des affaires et situation économique du syndicat Unia

En 2023, confronté à des défis politiques de taille, Unia s'est à nouveau fixé des objectifs ambitieux. Au mois de juin, le syndicat a joué un rôle prépondérant dans la grève des femmes pour attirer l'attention sur les inégalités criantes qui subsistent au détriment des femmes. Il a organisé des pauses de grève ou d'autres actions de sensibilisation dans plusieurs entreprises. En septembre, Unia a mené une campagne salariale interprofessionnelle. Les salaires réels ayant baissé ces dernières années en raison du renchérissement élevé, il était crucial d'obtenir des augmentations salariales substantielles à l'automne 2023. Unia a misé en particulier sur les arts et métiers, avec une manifestation de 1200 salarié-e-s des branches de l'électricité et des techniques du bâtiment. Par ailleurs, la campagne salariale a permis de conclure de bien meilleurs accords salariaux que l'année précédente dans la plupart des branches. Unia a ainsi obtenu, conjointement avec le personnel et les autres syndicats, une nette progression des salaires chez Coop par exemple. Seuls les patrons du secteur principal de la construction ont refusé d'augmenter les salaires malgré une marche des affaires excellente. Au cours du dernier trimestre 2023, Unia et

l'Union syndicale suisse ont donné le coup d'envoi des grands travaux préparatoires de la campagne de votation pour l'initiative AVSx13. Les efforts déployés par de nombreux membres et par le personnel d'Unia ont porté leurs fruits ! En effet, le 3 mars 2024, peuple et cantons ont accepté l'initiative à la majorité écrasante de 58,3 %. Les syndicats ont ainsi remporté un succès historique de politique sociale. La perte de pouvoir d'achat des travailleuses et des travailleurs ainsi que des retraité-e-s ne manquera toutefois pas d'occuper Unia ces prochaines années encore. Car le besoin de rattrapage salarial reste criant et la révision de la LPP sera soumise au vote en septembre 2024, puisque les syndicats ont lancé un référendum en vue d'éviter une nouvelle baisse des rentes et une hausse massive des coûts.

Mais l'an dernier, Unia a aussi eu le privilège de prolonger et de renouveler d'importantes conventions collectives de travail. Le syndicat se félicite des progrès majeurs obtenus dans les techniques du bâtiment, le second œuvre romand, la location de services et l'industrie horlogère. Nous avons repoussé les attaques massives des employeurs dans l'industrie MEM de même que dans l'hôtellerie-restauration, et renouvelé les conventions de ces branches avec de légères améliorations.

Unia a également encadré des conflits au sein de nombreuses entreprises. Les employé-e-s d'une entreprise de nettoyage de Suisse centrale ont obtenu des améliorations de leurs conditions de travail grâce à une cessation de travail le 14 juin ; dans l'entreprise de construction Marti, des pauses de protestation ont permis aux constructeurs de tunnels d'obtenir le paiement correct des allocations ; les salarié-e-s de l'entreprise de logistique Ceva à Soleure ont obtenu des hausses salariales substantielles grâce aux actions menées dans l'entreprise ; en faisant grève, les employé-e-s de l'entreprise d'électricité fribourgeoise Valelec ont récupéré des arriérés de salaire et le paiement des cotisations aux assurances sociales.

La caisse de chômage Unia a versé 1,058 milliard de francs d'indemnités de chômage en 2023. Soit 150 millions de francs de moins que l'année précédente grâce à la baisse réjouissante du chômage. Les versements d'indemnités pour réduction de l'horaire de travail ont également poursuivi leur régression, atteignant 21 millions de francs en 2023 (contre 43 millions l'année précédente). La part de marché de la caisse de chômage Unia est restée stable à près de 27 %. Les assuré-e-s jugent les prestations de la Caisse de chômage Unia supérieures à celles de la moyenne des caisses cantonales concurrentes. Le déclin persistant des chiffres du chômage a entraîné l'adaptation des ressources au sein de la Caisse de chômage Unia. Cependant, le syndicat doit veiller à disposer de ressources suffisantes en vue de l'introduction, après divers reports, du nouveau système informatique du SECO fin 2025 ou début 2026.

En automne 2023, Unia a organisé un congrès extraordinaire. Lors de cette journée de congrès, les statuts ont été adaptés. Les nouvelles structures adoptées permettront de mieux associer les membres aux décisions démocratiques et de tracer une ligne de démarcation claire entre les niveaux stratégique et opérationnel. En décembre 2023, l'assemblée des délégué-e-s d'Unia a décidé d'augmenter la part des cotisations des membres destinée au travail sur le terrain dans les régions et, parallèlement, d'adapter l'utilisation des revenus de la fortune.

Évolution de l'effectif des membres

Après les années difficiles qui viennent de s'écouler, une nette amélioration de **l'effectif des membres** se dessine. Il est resté pratiquement stable par rapport à l'année précédente en s'établissant à 174 450 (-0,47 % par rapport à l'année précédente). Point positif : le syndicat a vu l'année dernière 715 membres (+1,4 %) rejoindre le secteur prometteur des services. Et la proportion de femmes a progressé une fois de plus. En outre, 85,6 % de nos membres sont dans la vie active. Ce chiffre est supérieur à celui d'autres syndicats. Certaines régions d'Unia ont déjà résolu le problème de l'effectif des membres et sont sur le chemin de la croissance. Le Valais affiche la croissance la plus marquée avec un plus de 4,2 %. Les régions Argovie/Nord-Ouest de la Suisse, Suisse centrale, Neuchâtel, Tessin, Vaud et Transjurane ont aussi enregistré des adhésions.

Évolutions financières

La stabilisation de l'effectif des membres, l'adaptation des cotisations au renchérissement et

l'amélioration du processus de recouvrement ont entraîné la hausse des **cotisations de membre** de près de deux millions de francs. Mais les recettes ont été inférieures au budget d'env. 2,3 millions de francs. Les cotisations des membres étant notre source de financement primordiale, Unia doit continuer à mettre tout en œuvre pour que l'ensemble des régions enregistrent une évolution positive de leurs effectifs.

Les **rétrocessions de frais administratifs** résultant de l'activité de la caisse de chômage, d'un montant de 56 millions de francs, ont été supérieures de 2,1 millions de francs par rapport à l'année précédente. Le volume de travail a certes légèrement diminué par rapport à l'année précédente, mais un grand nombre de collaboratrices et de collaborateurs étaient mobilisés pour le travail relatif au remplacement du système informatique du SECO. La rétrocession de frais administratifs pour l'application CCT et la gestion des secrétariats se situe dans le cadre du budget et de l'année précédente avec env. 32 millions de francs.

Quant aux **charges syndicales** de 12,3 millions de francs, elles sont inférieures d'environ 1,0 million de francs au montant budgétisé. Cela s'explique avant tout par la légère baisse des frais d'organisation d'événements et le repli des contributions aux organisations. Les charges sont même inférieures de 3,4 millions de francs par rapport à l'année précédente, durant laquelle nous avons dû mener une vaste campagne dans le secteur de la construction pour cause de conflit avec les entrepreneurs.

Les **frais de personnel** du syndicat Unia sont supérieurs d'environ 4,3 millions de francs à l'année précédente, mais inférieurs de 1,9 million de francs au budget. L'augmentation à 122,9 millions de francs est principalement due à la compensation du renchérissement sur les salaires et à la création de postes pour le travail de terrain. En revanche, la Caisse de chômage a revu sa dotation en personnel légèrement à la baisse.

Avec 41,8 millions de francs, les charges d'exploitation dépassent d'environ 1,9 million de francs le budget prévu. Des coûts de projet informatique notamment, pour remplacer nos principaux systèmes (membres, finances, RH), se sont révélés supérieurs au budget surtout parce qu'en raison de retards, les coûts prévus ont été reportés sur les années 2023/2024. Mais la prolongation du projet a également pour conséquence que les systèmes actuels doivent être exploités plus longtemps, ce

qui entraîne des répercussions sur les coûts d'exploitation informatique. De plus, Unia investit chaque année davantage dans la sécurité informatique. En 2023, ces charges ont avoisiné les 700 000 francs.

Le résultat annuel après affectation/prélèvement de fonds et de réserves clôture sur une perte 457 000 francs. Avec près de 15,9 millions de francs, les produits immobiliers se situent dans le cadre du budget, mais nettement en dessous de ceux de l'année précédente. En 2022, le résultat immobilier comprenait toutefois encore un bénéfice comptable unique provenant de la vente d'un immeuble à Arbon. La forte hausse des taux d'intérêt hypothécaires a contraint Unia à payer beaucoup plus d'intérêts hypothécaires en 2023, puisqu'ils ont grimpé de 1,3 à 3,6 millions de francs. Après une année boursière 2022 négative, nos placements financiers ont été très rentables en 2023. À raison de 8,2 millions de francs, le résultat financier est supérieur d'env. 2,6 millions de francs au budget et d'env. 21,2 millions de francs à l'année précédente. Dans le cadre du nouveau système de financement décidé par l'assemblée des délégué-e-s en décembre 2023, Unia a vendu presque toutes ses actions cotées en bourse. En conséquence, il n'y aura plus à l'avenir de grosses variations sur les valeurs comptables des placements financiers.

La situation des liquidités et du financement du syndicat Unia reste solide. Tous les immeubles de Genève ont été transférés en 2023 à la société immobilière Unia Viva SA, qui existait déjà. Ainsi, à l'avenir, une seule entité gèrera l'ensemble des immeubles genevois. Cela a fait diminuer la valeur comptable des immeubles dans le bilan d'Unia. En contrepartie, la valeur comptable des participations est passée de 9,4 à 23 millions de francs. Les capitaux propres s'élèvent à 153,5 millions de francs et l'endettement hypothécaire à env. 40 % de la valeur vénale des biens immobiliers. Nous détenons des obligations rapidement cessibles en nombre suffisant en guise de réserve de liquidités pour faire face, le cas échéant, à des dépenses spéciales occasionnées par des conflits sociaux, etc.

L'Hotel Bern a vu son chiffre d'affaires augmenter de 2 millions à 12,6 millions de francs après une année précédente d'ores et déjà excellente. L'hôtel Freienhof à Thoune a rouvert ses portes à l'automne 2023 après une longue période de travaux. Le chiffre d'affaires des trois mois d'exploitation a atteint 1,1 million de francs.

Collaboratrices et collaborateurs du syndicat Unia

Grâce à leur forte identification et à leur engagement, nos collaboratrices et collaborateurs contribuent de façon décisive au succès du syndicat. Unia encourage leurs potentialités en leur proposant diverses formations initiales et continues.

Fin 2023, le syndicat Unia employait 1238 collaboratrices et collaborateurs. En moyenne annuelle, le nombre de postes à plein temps était de 1063.

L'Hotel Bern employait à la fin de l'année 71 collaboratrices et collaborateurs (67,9 postes à plein temps) et l'hôtel Freienhof Thoune 37 personnes (soit 35,1 postes à plein temps).

Réalisation d'une analyse de risque

Les risques font partie intégrante de toute activité opérationnelle. Afin de détecter assez tôt tant les risques que les opportunités, le comité directeur examine à intervalles réguliers plusieurs facteurs internes et externes susceptibles de concerner tout l'environnement de l'entreprise. Ces facteurs comprennent en particulier le cadre politico-syndical et les conditions cadres financières. Les risques organisationnels, personnels et de réputation sont également pris en compte et analysés périodiquement. La prise de décisions stratégiques et organisationnelles est fondée sur cette évaluation des risques.

La conception et le développement du système de contrôle interne (SCI), qui doit permettre de contrôler les risques identifiés et réduire leur probabilité de survenance par des mesures de contrôle adéquates, constituent un élément majeur du dispositif. La mise en place de processus du SCI garantit la prise en considération appropriée de tous les risques financiers. Unia dispose en outre d'un contrôle de gestion efficace, qui permet de déceler les problèmes en temps utile et de prendre les mesures nécessaires.

Perspectives

En 2024 aussi, l'évolution positive de l'effectif de membres constitue la priorité absolue du syndicat Unia. Les mesures prises en collaboration avec les régions sont régulièrement réexaminées et le travail sur le terrain a été intensifié. Cette année, le renouvellement d'importantes conventions collectives de travail est à l'ordre du jour et Unia entend poursuivre la construction syndicale dans les professions de service, en particulier dans la branche des soins de longue durée, qui connaît une croissance rapide.

L'actuel exercice a démarré globalement comme prévu. En termes de personnel et d'organisation, la Caisse de chômage Unia doit se préparer au remplacement à nouveau reporté du système informatique du SECO et à la période qui suivra son introduction.

Des questions politiques majeures figurent à l'agenda de 2024. En juin auront lieu les votations sur le plafonnement des primes d'assurance-maladie à 10 % du revenu et, probablement en septembre, la votation sur la réforme de la LPP, qui prévoit une réduction des prestations dans le

deuxième pilier. Tout au long de l'année, les syndicats seront fortement occupés par les négociations avec l'Union européenne. Du point de vue d'Unia, le mandat de négociation adopté par le Conseil fédéral est insuffisant. La protection des salaires est en grand péril. Bien qu'étant une force pro-européenne, favorable à des relations réglementées avec l'UE, Unia ne pourra pas approuver un accord qui détériore massivement la situation des travailleuses et des travailleurs en Suisse. En collaboration avec l'USS, Unia continue à travailler sur une initiative décidée par le congrès de l'USS visant à étendre la protection contre les licenciements.

Bilan du syndicat Unia

ACTIFS	annexe	31.12.2023	31.12.2022
Trésorerie		20'392'022	18'099'836
Créances résultant de la vente de prestations de services		24'964'620	23'518'211
Créances de cotisations de membres		15'887'653	15'953'780
Ajustement de valeur sur créances de cotisations de membres		-11'905'923	-12'109'578
Créances envers les sociétés du groupe		986'248	2'471'144
Stocks		223'316	249'714
Actifs de régularisation		5'255'774	2'914'440
Actifs circulants		55'803'711	51'097'548
Immobilisations financières	1	105'071'602	102'327'440
Participations	2	23'023'809	9'441'887
Mobilier		2'531'705	3'217'239
Immeubles		300'357'547	323'703'226
Actifs immobilisés		430'984'663	438'689'792
TOTAL DES ACTIFS		486'788'374	489'787'340
PASSIFS			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	3	42'392'798	40'593'603
Dettes à court terme portant intérêt	3	1'524'660	402'111
Autres dettes à court terme	3	3'591'469	2'950'057
Passifs de régularisation		2'692'131	3'085'102
Capitaux étrangers à court terme		50'201'057	47'030'873
Dettes à long terme portant intérêt (hypothèques)	4	266'149'000	264'296'000
Provisions	5	10'871'168	15'139'118
Autres engagements étrangers à long terme	5	6'059'848	6'139'055
Capitaux étrangers à long terme		283'080'016	285'574'173
Total capitaux étrangers		333'281'073	332'605'047
Capital de l'association		157'182'293	181'208'833
Résultat annuel		-3'674'992	-24'026'540
Patrimoine de l'association	10	153'507'301	157'182'293
TOTAL DES PASSIFS		486'788'374	489'787'340

Compte de résultat du syndicat Unia

	annexe	Compte 2023	Budget 2023	Compte 2022
PRODUITS				
Cotisations syndicales		56'588'284	58'839'826	54'629'277
Dons		159'802	90'000	77'608
Rétrocessions de frais d'admin. et d'applications CCT		31'975'708	32'218'412	31'811'958
Rétrocessions de frais d'administration de la CCh.		56'000'016	54'723'000	53'912'645
Autres produits		5'172'599	4'952'310	5'081'511
Recettes syndicales		149'896'408	150'823'548	145'512'998
CHARGES				
Prestations aux membres		-2'047'450	-1'674'600	-3'067'344
Cotisations à des institutions		-3'560'109	-3'892'250	-3'710'629
Assemblées		-3'186'796	-3'999'805	-5'042'438
Communication syndicale		-2'315'914	-2'396'000	-2'472'282
Mandats exécutés par des tiers		-1'208'489	-1'373'500	-1'420'779
Charges syndicales		-12'318'758	-13'336'155	-15'713'471
Charges de personnel		-122'898'965	-124'761'882	-118'616'550
Charges de locaux		-10'006'882	-9'850'309	-9'521'414
Entretien, réparations, véhicules		-1'224'346	-1'102'850	-1'173'966
Assurances-choses/-responsabilité		-339'016	-432'250	-298'648
Charges administratives	6	-5'849'384	-5'674'930	-5'751'333
Charges d'informatique		-17'302'919	-15'426'272	-14'732'399
Recrutement		-4'657'085	-4'307'720	-4'233'053
Autres charges d'exploitation		-753'551	-632'150	-509'462
Amortissements		-1'711'964	-2'514'400	-2'206'874
Autres charges d'exploitation		-41'845'147	-39'940'881	-38'427'149
Mesures			3'030'000	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-27'166'462	-24'185'370	-27'244'172
Résultat immobilier	7	15'948'615	15'991'961	19'957'822
Intérêts hypothécaires		-3'607'277	-2'300'000	-2'275'405
Résultat financier	8	8'224'524	5'647'770	-13'010'153
Résultat extraordinaire	9	3'590'552	0	364'127
Résultat hors exploitation		24'156'414	19'339'731	5'036'391
Impôts		-664'945	-1'222'700	-1'818'759
Résultat annuel avant variation des fonds et des réserves		-3'674'992	-6'068'339	-24'026'540
Total variation des fonds		-89'081	2'144'640	2'768'119
Total variation des réserves		3'307'035	3'863'000	15'591'019
Résultat annuel après variation des fonds et des réserves		-457'039	-60'699	-5'667'402

Tableau des flux de trésorerie du syndicat Unia

1er janvier au 31 décembre	2023	2022
	CHF	CHF
Résultat annuel avant variation des fonds et des réserves	-3'674'992	-24'026'540
Flux de trésorerie net provenant de l'activité d'exploitation		
Amortissements et dépréciations d'immobilisations corporelles	4'248'684	4'851'042
Profit de la vente de voitures	-18'178	-12'266
Perte de la vente de terrains et constructions	0	0
Profit de la vente de terrains et constructions	0	-6'911'187
Dissolution correction de la valeur	0	0
Autres changements non liés à la liquidité	-4'709	0
Augmentation/diminution des provisions	-4'267'950	1'895'404
Frais financiers	456'930	14'557'807
Produits financiers	-8'681'453	-1'547'654
Produit immobilier (y compris intérêts hypothécaires)	14'878'059	20'318'337
Variation de l'actif circulant de l'exploitation	2'936'389	9'124'943
Augmentation/diminution des créances	-867'308	-5'831'104
Augmentation/diminution des stocks	-15'608	74'017
Augmentation/diminution des actifs de régularisation	-2'341'333	-864'842
Augmentation/diminution des dettes à court terme	4'883'333	-360'391
Augmentation/diminution des passifs de régularisation	-372'637	733'457
Augmentation/diminution des fonds de tiers	0	-1'543'833
Résultat net d'exploitation	4'222'835	1'332'248
Intérêts payés	-65'070	-182'921
Intérêts reçus/dividendes	2'764'225	1'543'965
Produit immobilier (y compris intérêts hypothécaires)	-14'878'059	-20'318'337
Total flux de trésorerie net provenant de l'activité d'exploitation	-7'956'068	-17'625'045
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		
Investissements dans des immobilisations corporelles	-24'973'042	-28'746'377
Cessions d'immobilisations corporelles	19'299	10'993'251
Investissements dans des immobilisations financières	-18'154	-2'085'705
Cessions d'immobilisations financières	2'720'152	1'419'514
Investissements dans des participations	0	-2'500
Cessions de participations	0	0
Total flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-22'251'745	-18'431'727
Total flux de trésorerie provenant de l'activité de financement*	32'500'000	36'224'800
Augmentation/diminution de la trésorerie	2'292'187	177'938
Trésorerie au 1.1.	18'099'836	17'921'898
Trésorerie au 31.12.	20'392'022	18'099'836
Augmentation/diminution de la trésorerie	2'292'187	177'938

*voir annexe point 4

Annexe aux comptes annuels 2023 du syndicat Unia

Principes régissant l'établissement des comptes

Le syndicat Unia est une organisation suisse de travailleuses et travailleurs. Unia est une association au sens du Code civil suisse (art. 60 et 61 CC) dont le siège est à Berne.

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions régissant la comptabilité commerciale du Code des obligations suisse. Les principaux postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés comme suit. Le nombre de postes à plein temps est analogue à l'année précédente, en moyenne annuelle supérieur à 250. Toutes les données des comptes annuels sont exprimées en CHF(= francs), sauf mention contraire.

Modification dans la continuité de la présentation : durant l'année sous revue 2023, des adaptations ont été apportées dans la structure des comptes annuels. Afin d'améliorer la comparabilité avec l'exercice précédent, des reclassements ont aussi été effectués dans la présentation de l'année précédente :

- a. Reclassement des engagements liés, constitués par des tiers, en lien avec l'application des conventions collectives de travail et des accords d'entreprise, des capitaux étrangers à long terme vers les capitaux étrangers à court terme. Le montant reclassé en 2022 s'élève à 6'376'204 francs.
- b. Les participations minoritaires (<20%) figurent désormais dans les placements financiers et non plus dans les participations. En 2022, 898'321 francs ont donc été reclassés des participations vers les placements financiers.
- c. Adaptation de la présentation d'un dépôt de garantie de loyer. Cela entraîne, l'année précédente, un reclassement de 9'909 francs des placements financiers vers les liquidités.
- d. Adaptation de la présentation des indemnités administratives. Désormais, toutes les indemnités administratives et d'applications en lien avec le travail syndical ont été regroupées. Cela entraîne, l'année précédente, un reclassement de 4'647'548 francs des autres produits vers les indemnités administratives.

Principes d'évaluation

Trésorerie

Les avoirs en caisse, les chèques postaux et les avoirs bancaires sont inscrits au bilan à la valeur nominale.

Créances et engagements résultant de livraisons et de prestations de services

L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les créances et engagements font en principe l'objet d'une évaluation individuelle et des correctifs de valeur sont constitués au besoin pour la couverture des risques de défaillance. L'ajustement de valeur sur les créances envers les membres de l'association est saisi selon les principes suivants :

Âge de la créance (après échéance)	Taux d'ajustement de valeur
Créances jusqu'à 45 jours, n'ayant pas encore fait l'objet d'un rappel	20 %
Créances de 46 à 90 jours	50 %
Créances de 91 à 120 jours	70 %
Créances de 121 à 150 jours	80 %
Créances au-delà de 150 jours	100 %

Autres créances et engagements à court terme

L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale.

Stocks

Les stocks se composent de mazout et sont évalués selon la méthode FIFO (First In First Out).

Comptes de régularisation d'actifs

L'évaluation s'effectue selon les principes en vigueur pour les créances et engagements. Il est tenu compte de façon appropriée des éventuels risques de non-recouvrement.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des obligations, des actions et des parts sociales détenues à long terme ainsi que des hypothèques et des prêts. La comptabilisation initiale s'effectue aux coûts d'acquisition. Ensuite, l'évaluation s'effectue selon les trois catégories/principes suivants :

1. Titres cotés : évaluation à la valeur du marché
2. Titres non cotés dont la valeur comptable est supérieure à 5'000 francs : évaluation à la valeur d'acquisition, moins les amortissements nécessaires
3. Créances, hypothèques ou prêts à long terme : évaluation à la valeur d'acquisition, moins les amortissements nécessaires

Pour tous les autres placements financiers dont la valeur comptable est inférieure à 5'000 francs, aucune évaluation ultérieure n'est effectuée.

Participations/sociétés du groupe

Les participations sont des placements financiers avec une participation de 20 pour cent et plus. L'évaluation s'effectue à la valeur d'acquisition, moins les amortissements nécessaires.

La désignation « sociétés du groupe » comprend toutes les participations consolidées dans le groupe, y compris la fondation Unia.

Immobilisations corporelles

Mobilier

Le mobilier est comptabilisé à la valeur d'acquisition, puis amorti linéairement sur la durée d'utilisation. Des amortissements supplémentaires sont effectués en cas de perte de valeur extraordinaire.

La limite d'activation est de 10'000 francs. La durée d'utilisation est définie comme suit :

Groupe	Durée d'utilisation
Mobilier, machines et véhicules	3 ans
Investissements dans des locaux à usage de bureaux	5 ans

Pour les leasings, l'interprétation juridique formelle du droit de disposition (le transfert de propriété en étant la condition) ne permet pas de remplir les conditions d'une activation. C'est pourquoi les opérations de leasing sont comptabilisées en tant que charges (d'intérêts).

Immeubles

Les immobilisations corporelles immobilières comprennent les terrains non bâtis et les immeubles, les droits de superficie indépendants sur immeubles et les parts de copropriété sur terrains ainsi que les immeubles en construction.

Les immeubles (y c. immeubles de rendement) sont comptabilisés aux coûts d'acquisition et de construction, moins d'éventuels amortissements et dépréciations de valeur. Les terrains ne sont pas systématiquement amortis. Chaque immeuble fait l'objet d'une évaluation individuelle.

Les amortissements s'effectuent de manière linéaire sur la valeur comptable après déduction du terrain à la valeur vénale sur une durée d'utilisation économique de 80 ans, hormis les immeubles touristiques qui, eux, sont amortis sur une durée d'utilisation de 40 ans.

Engagements étrangers à long terme

- Catégorie 1 : engagements liés, constitués par des tiers à des fins de formation et perfectionnement.
- Catégorie 2 : engagements liés, constitués par des tiers, montant fixe comptabilisé en lien avec les contributions.
- Catégorie 3 : engagements constitués par des tiers. Leur utilisation est déterminée par des tiers. Ces engagements disposent d'un compte bancaire équivalent dans les placements financiers.

Patrimoine de l'association

Le capital de l'association se compose :

- Du capital de l'association : celui-ci est constitué par les gains et pertes de l'association, après les variations des réserves et des fonds.
- Réserves : les réserves dans les fonds propres sont constituées par les gains. Les réserves ne sont pas liées. Leur utilisation est déterminée selon les besoins.
- Fonds libres : les fonds libres dans les fonds propres sont constitués par les bénéfices. Le but des fonds libres est déterminé par des règlements internes. Leur utilisation est également définie par les règlements.

Loyer propre

Unia enregistre un loyer propre pour les immeubles à usage propre, comptabilisé dans les charges de locaux.

Informations concernant le bilan et le compte de résultat

1. Immobilisations financières

	31.12.2023	31.12.2022
Titres à la valeur de marché	94'160'101	91'134'539
pas à la valeur de marché	3'684'792	3'749'782
Fortune hors exploitation	4'772'126	4'851'334
Prêts actifs envers tiers (y.c. hypothèques)	2'052'583	2'189'785
Prêts actifs envers les sociétés du groupe	402'000	402'000
Total	105'071'602	102'327'439

2. Participations du syndicat Unia

Nom, forme juridique, siège	Parts de capital et de voix :		But
	2023	(2022)	
Zivag Verwaltungen AG, Berne	100 %	(100 %)	Société de gestion
S.I. Bon-Abri SA, Lausanne	100 %	(100 %)	Société immobilière
Unia Viva AG, Berne	100 %	(100 %)	Recrutement de membres Unia – Société immobilière
Unionsdruckerei Bern AG, Berne	*19 %	(*19 %)	Société immobilière
Volkshaus AG Bern, Berne	26 %	(26 %)	Hôtel/Restaurant
Freienhof Thun AG, Thoun	*16 %	(*16 %)	Hôtel/Restaurant
Avenue Léopold-Robert SA, La Chaux-de-Fonds	28 %	(28 %)	Société immobilière
Typo Offset Aurora SA, Canobbio	20 %	(20 %)	Impression et typographie

* participation de 20 pour cent et plus à l'échelle du Groupe

3. Engagements

Dettes résultant de livraisons et de prestations de services	31.12.2023	31.12.2022
Envers des tiers	16'519'647	15'868'613
Envers des membres de l'association et les organes	25'712'306	24'721'610
Envers les autres sociétés du groupe	160'845	3'380
Total	42'392'798	40'593'603

Dettes à court terme rémunérés	31.12.2023	31.12.2022
Envers des membres de l'association et les organes	1'524'660	402'111
Total	1'524'660	402'111

Autres dettes à court terme	31.12.2023	31.12.2022
Envers des tiers	3'591'469	2'944'837
Envers des institutions de prévoyance	0	5'219
Total	3'591'469	2'950'057

Engagements en cours résultant des baux à loyer envers des tiers (non inscrit au bilan)	31.12.2023	31.12.2022
Engagement de location jusqu'à la fin de l'année suivante	3'096'574	3'317'027
Engagement de location de la 2 ^{ème} à la 5 ^{ème} année suivante	2'881'683	3'646'623
Engagement de location à partir de la 6 ^{ème} année suivante	580'432	718'524
Total	6'558'689	7'682'174

Montant résiduel des engagements de leasing

Le montant résiduel des engagements de leasing non activés s'élève à 358'932 francs (l'année précédente 224'382 francs).

Dettes envers les institutions de prévoyance	31.12.2023	31.12.2022
Hypothèques	28'984'000	48'114'000
Total	28'984'000	48'114'000

Avoirs auprès des institutions de prévoyance	31.12.2023	31.12.2022
Réserve de cotisations de l'employeur	7'683'971	7'756'220

Le syndicat Unia s'est engagé à reprendre les coûts des rentes transitoires selon le règlement de la Caisse de pension Unia entré en vigueur le 1.1.2020. Ceux-ci se sont élevés à 135'903 francs (175'707 francs l'année précédente pour huit mois) et ont été compensés avec les réserves de cotisations de l'employeur.

4. Engagements à long terme rémunérés, selon l'échéance

Dettes à long terme portant intérêt (hypothèques) :	31.12.2023	31.12.2022
Hypothèques variables*	28'984'000	59'631'000
Arrivant à échéance l'année suivante*	87'500'000	72'330'000
Echéance dans 1 à 5 ans	134'665'000	132'335'000
Echéance au-delà de 5 ans	15'000'000	0
Total	266'149'000	264'296'000

*à long terme, puisque toujours en cours

Obligations du droit de superficie (non inscrit au bilan)	31.12.2023	31.12.2022
jusqu'à l'année suivante	245'598	272'686
à partir de la 2 ^e à la 5 ^e année suivante	982'392	1'090'743
à partir de la 6 ^e année suivante à la fin de la durée du droit de superficie	6'685'813	7'914'551
Total	7'913'803	9'277'979

Garantie d'actifs pour engagements propres	31.12.2023	31.12.2022
Immeubles	273'097'711	296'074'392
Total	273'097'711	296'074'392

Dettes à long terme portant intérêt (hypothèques)	31.12.2023	31.12.2022
de tiers	237'165'000	204'665'000
de sociétés du groupe (Fondation Unia)	0	11'517'000
de la Caisse de pension Unia	28'984'000	48'114'000
Total	266'149'000	264'296'000

Dans le cadre d'un transfert en 2023 des immeubles détenus par le syndicat Unia dans le canton de Genève à Unia Viva SA, des transactions sans effet sur les liquidités ont eu lieu dans l'actif circulant et l'actif immobilisé ainsi que dans les engagements à court terme et les hypothèques. En conséquence, aucun flux de trésorerie n'a été représenté dans le tableau de financement pour ce transfert.

5. Autres engagements à long terme/provisions

Autres engagements étrangers à long terme	31.12.2023	31.12.2022
Catégorie I : Engagements de formation, perfectionnement + Caisse en cas de décès	587'722	587'722
Catégorie II : Engagements pour l'exécution de CCT - montant fixe	700'000	700'000
Catégorie III : Engagements appartenant à des tiers	4'772'126	4'851'334
Total	6'059'848	6'139'055

Provisions	31.12.2023	31.12.2022
Engagements relevant du droit du travail	4'359'168	4'703'118
Immeubles	6'452'000	10'306'000
Cas juridiques	60'000	130'000
Total	10'871'168	15'139'118

6. Frais d'administration : honoraires de l'organe de révision

Les honoraires de l'organe de révision T+R AG, Gümliigen s'élève à 140'403 francs (2022 : 131'259 francs). T+R a reçu 71'575 francs (2'306 francs l'année précédente) pour d'autres prestations.

7. Résultat des immeubles

	2023	2022
Produit des immeubles	27'712'337	32'739'371
./. Vacants / réductions	-2'637'328	-3'533'004
./. Entretien + assainissement	-5'614'383	-5'004'447
./. Frais annexes à charge propriétaire	-850'029	-1'713'151
./. Frais d'administration	-3'979'261	-4'556'215
Résultat des immeubles	14'631'335	17'932'555
+ Dissolution de provisions	3'854'000	-2'250'000
./. Amortissements*	-2'536'720	-2'635'920
Résultat des immeubles, net	15'948'615	13'046'635
./. Perte résultant de la vente d'immeubles	0	0
+ Bénéfice résultant de la vente d'immeubles	0	6'911'187
Résultat des immeubles, net (y c. bénéfice/perte rés. de la vente)	15'948'615	19'957'822

8. Résultat financier

	2023	2022
Produits des intérêts des comptes bancaires / dépôts à terme	20'917	11'407
Produits des intérêts du compte courant du Groupe	3'433	0
Gains de cours non réalisés	5'917'228	2'623
Dividendes et intérêts de tiers	332'720	340'093
Dividendes et intérêts des participations	2'257'000	1'050'825
Produit des intérêts sur des prêts	30'101	41'633
Dissolution d'amortissements sur placements financiers	0	0
Bénéfice résultant de la vente de placements financiers	55	1'073
Autres produits financiers	120'000	100'000
Total des produits financiers	8'681'453	1'547'654
Charges d'intérêts des comptes bancaires	-1'709	-28'071
Pertes de cours non réalisées	-296'701	-14'342'231
Perte résultant de la vente de placements financiers	-94'958	-24'872
Charges financières diverses (commissions, frais)	-63'361	-154'849
Amortissement sur placements financiers	-201	-7'783
Total des charges financières	-456'930	-14'557'807
Résultat financier	8'224'524	-13'010'153

9. Résultat extraordinaire

	2023	2022
./. Constitution, + dissolution de provisions juridiques	70'000	-60'000
Produits hors période : remboursement du SECO pour la perte de la CCh 2019-2022	3'400'396	0
Autres produits extraordinaires et uniques	392'709	583'043
Autres charges uniques et hors période	-272'553	-158'917
Total du résultat extraordinaire	3'590'552	364'127

Réserves latentes

En 2023, 3,9 millions de francs de réserves latentes ont été dissoutes (année précédente : aucunes).

10. Variation de la fortune de l'association

Capital du syndicat Unia	Etat au 1.1.2023	Attribution	Prélèvement	Résultat de l'exercice	Etat final au 31.12.2023
Capital de l'association	54'351'262			-457'039	53'894'223
Réserves pour fluctuations de valeurs	11'983'764	400'000	200'000		12'183'764
Réserves	65'312'369	920'000	4'427'035		61'805'335
Fonds libres	25'534'898	2'128'681	2'039'600		25'623'979
Patrimoine de l'association	157'182'293	3'448'681	6'666'634	-457'039	153'507'301

Année précédente

Capital du syndicat Unia	Etat au 1.1.2022	Attribution	Prélèvement	Résultat de l'exercice	Etat final au 31.12.2022
Capital de l'association	60'018'663			-5'667'402	54'351'262
Réserves pour fluctuations de valeurs	19'033'789		7'050'024		11'983'764
Réserves	73'853'364	775'330	9'316'324		65'312'369
Fonds libres	28'303'017	1'333'807	4'101'926		25'534'898
Patrimoine de l'association	181'208'833	2'109'137	20'468'275	-5'667'402	157'182'293

Engagements conditionnels

Le syndicat Unia forme conjointement avec des sociétés à direction unique un groupe TVA au sens de l'art. 15 LTVA et répond par conséquent solidairement des dettes fiscales correspondantes.

Analyse de l'égalité salariale

L'analyse de l'égalité salariale d'Unia ne révèle aucun effet de genre. C'est ce que confirme le contrôle formel effectué par l'organe de révision externe en décembre 2021.

Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture du bilan susceptible d'avoir un impact sur les comptes annuels 2023 n'est intervenu.



Bringt Sie weiter

Wirtschaftsberatung
Wirtschaftsprüfung
Steuerberatung

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

à l'Assemblée générale des délégués du Syndicat Unia, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Syndicat Unia (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat (sans colonne «Budget») et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints (pages 16 à 25) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au comité directeur. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et comptes consolidés et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

T+R AG Sägeweg 11, 3073 Gümligen, Schweiz
Tel. +41 31 950 09 09

info@t-r.ch
www.t-r.ch

EXPER|suisse zertifiziertes Unternehmen
Mitglied FREUHAND | SUISSE



Responsabilités du comité directeur relatives aux comptes annuels

Le comité directeur est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le comité directeur est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le comité directeur a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le comité directeur du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au comité directeur, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Conformément à l'art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du comité directeur.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Guemligen, le 2 mai 2024

T+R SA

Joel Meer-Rau
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Vincent Studer
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Réviseur responsable



Bilan des comptes consolidés Unia

ACTIFS	annexe	31.12.2023	31.12.2022
Liquidités		26'365'476	28'798'239
Créances résultant de ventes et prestations	1	33'662'759	31'287'883
Autres créances à court terme envers des tiers		2'829'627	1'493'391
Réserves et prestations non facturées		565'550	379'014
Comptes de régularisation actifs		5'680'929	3'123'338
Total actifs circulants		69'104'340	65'081'864
Immobilisations financières	2	287'781'028	290'928'926
Participations		911'510	911'510
Immobilisations corporelles	3	536'334'352	489'438'674
Immobilisations incorporelles		98'915	85'121
Total actifs immobilisés		825'125'805	781'364'230
TOTAL DES ACTIFS		894'230'145	846'446'094
PASSIFS			
Dettes résultant d'achats et de prestations	4	49'843'823	46'754'538
Dettes grevées d'intérêts à court terme		3'837'259	2'529'814
Autres dettes à court terme	5	8'390'139	5'544'091
Comptes de régularisation passifs		4'610'108	4'160'453
Total capitaux étrangers à court terme		66'681'329	58'988'896
Dettes grevées d'intérêts à long terme	6	375'978'264	333'832'000
Autres dettes à long terme		0	342'364
Fonds dédiés		18'305'266	19'775'604
Provisions		12'184'747	16'085'302
Total capitaux étrangers à long terme		406'468'277	370'035'270
Total capitaux étrangers		473'149'605	429'024'166
Capital de l'association		157'182'293	181'208'833
Différence de consolidation / goodwill		184'815'670	184'815'670
Réserves		68'958'250	104'394'234
Résultat annuel		3'640'810	-59'462'568
Total capitaux propres hors parts minoritaires		414'597'024	410'956'169
Parts minoritaires (capitaux)		6'483'516	6'465'759
Total capitaux propres, parts minoritaires incluses		421'080'540	417'421'928
TOTAL DES PASSIFS		894'230'145	846'446'094

Compte de résultat des comptes consolidés Unia

	annexe	2023	2022
Produits nets résultant de livraisons et de prestations		204'501'766	188'752'038
Autres produits		8'399'291	9'859'046
Charges directes		-39'186'139	-42'873'264
Charges de personnel		-136'346'314	-128'577'094
Autres charges d'exploitation	7	-40'987'763	-35'167'882
Amortissements et ajustement de valeur des immobilisations corporelles		-8'404'199	-8'815'501
Amortissements et ajustement de valeur des immobilisations incorporelles		-200'011	-129'273
Résultat d'exploitation		-12'223'368	-16'951'930
Produits financiers		18'563'633	7'712'002
Charges financières		-6'970'806	-50'373'291
Résultat financier		11'592'827	-42'661'289
Résultat ordinaire		-630'541	-59'613'218
Produits hors exploitation		1'651'678	1'727'457
Charges hors exploitation		-565'785	-705'493
Produits extraordinaires, uniques ou hors période		5'169'570	625'660
Charges extraordinaires, uniques ou hors période		-1'722'785	-243'776
Résultat avant impôts sur le bénéfice		3'902'135	-58'209'372
Variation des fonds		1'391'131	1'557'119
Impôts directs		-1'390'977	-2'281'638
Résultat de l'exercice, parts minoritaires incluses		3'902'289	-58'933'890
Parts minoritaires		-261'479	-528'677
Résultat de l'exercice, hors parts minoritaires		3'640'810	-59'462'568

Annexe aux comptes consolidés 2023 d'Unia

Principes d'évaluation et de consolidation

Généralités

Le syndicat Unia est une organisation suisse de travailleuses et travailleurs. Unia est une association au sens du Code civil suisse (art. 60 et 61 CC) dont le siège est situé à Berne. Les présents comptes consolidés sont établis conformément aux dispositions du Code des obligations suisse régissant la comptabilité commerciale. Toutes les données des comptes annuels sont exprimées en francs, sauf mention contraire.

Modification dans la continuité de la présentation :

Durant l'année sous revue 2023, des adaptations ont été apportées dans la structure des comptes annuels du syndicat Unia. Afin d'améliorer la comparabilité avec l'exercice précédent, des reclassements ont aussi été effectués dans la présentation de l'année précédente :

- Reclassement des fonds liés des capitaux étrangers à long terme vers les capitaux étrangers à court terme. Le montant reclassé en 2022 s'élève à 6'376'204 francs.

Principes de consolidation

Des organisations acquises au cours de l'année sont valorisées et consolidées selon des principes uniformes au groupe à la date d'acquisition. Il n'y a pas de nouvelle valorisation en cas d'acquisition de parts. Si le coût d'achat dépasse les actifs nets rachetés, la différence (goodwill) sera compensée avec les capitaux propres à la date d'acquisition. Tous les frais de conseils juridiques et autres, les frais d'établissement des contrats et les frais de financement ne font pas partie intégrante du coût d'achat et sont enregistrés dans le compte de résultat.

Périmètre de consolidation

Les comptes annuels consolidés englobent les bilans annuels des organisations dont Unia détient directement ou indirectement 50 pour cent ou plus des droits de vote ou exerce une autre forme de domination en détenant ainsi le contrôle de l'entreprise. Les organisations associées et les entreprises coopératives ainsi que les participations inférieures à 20 pour cent sont inscrites au bilan après déduction des amortissements nécessaires.

Sociétés	Siège	Part du capital et pourcentage de voix 31.12.2023	Part du capital et pourcentage de voix 31.12.2022	Méthode de consolidation
Syndicat Unia (société-mère)	Berne	100 %	100 %	Consolidation intégrale
Fondation Unia	Zurich	100 %	100 %	Consolidation intégrale
Zivag Gérances SA	Berne	100 %	100 %	Consolidation intégrale
Unionsdruckerei Bern AG	Berne	52,9 %	52,9 %	Consolidation intégrale
S.I. Bon Abri SA	Lausanne	100 %	100 %	Consolidation intégrale
Unia Viva SA	Berne	100 %	100 %	Consolidation intégrale
Volkshaus AG Bern	Berne	52,9 %	52,9 %	Consolidation intégrale
Freienhof Thun AG	Thoune	66,5 %	66,4 %	Consolidation intégrale

Organisations associées, non consolidées :

Sociétés	Siège	Part du capital et pourcentage de voix 31.12.2023	Part du capital et pourcentage de voix 31.12.2022	Méthode de consolidation
Tscharnergut Immobilien AG	Berne	27,9 %	27,9 %	Coût d'acquisition
Avenue Léopold-Robert SA	La Chaux-de-Fonds	28 %	28 %	Coût d'acquisition
Typo Offset Aurora SA	Canobbio	20 %	20 %	Coût d'acquisition

Entreprises apparentées

Institution de prévoyance Caisse de pension Unia.

Principes d'évaluation

L'essentiel des principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi est décrit ci-après.

Liquidités

Les avoirs en caisse, sur les comptes postaux et sur les comptes bancaires, de même que les dépôts à terme jusqu'à 3 mois sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Titres de l'actif circulant

Il s'agit de titres détenus à court terme sans horizon de placement à long terme. Les titres cotés sont inscrits au bilan au cours en vigueur à la date du bilan. Pour les titres non cotés en bourse, on appliquera la valeur d'acquisition, dépréciation déduite.

Créances résultant de livraisons et de prestations et autres créances à court terme

L'inscription au bilan s'effectue à la valeur nominale. Les créances sont en principe évaluées individuellement et des ajustements de valeur sont créés en cas de nécessité pour couvrir les risques de perte des créances. Des ajustements de valeur supplémentaires peuvent être opérés par ailleurs.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières englobent les titres, les participations, les hypothèques ainsi que les prêts consentis à des tiers. Les titres cotés sont évalués à la valeur du marché. Les participations sont évaluées selon les règles expliquées dans les principes de consolidation. Toutes les autres immobilisations financières sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des ajustements de valeur nécessaires.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition et de construction, déduction faite des amortissements et éventuelles dépréciations. Les réserves foncières non construites ne sont pas amorties. Les immobilisations corporelles sont évaluées séparément. Les investissements dans des immobilisations corporelles existantes ne sont inscrits à l'actif que s'ils entraînent une augmentation durable de la valeur utile ou un allongement significatif de la durée de vie. Les amortissements sont opérés de façon linéaire pendant la durée d'utilisation économique des immobilisations corporelles. Les amortissements sur les immeubles du syndicat Unia et les immeubles de tourisme sont réalisés linéairement sur la durée de vie économique de la valeur d'acquisition moins le terrain à la valeur du marché. La durée d'utilisation est définie de la façon suivante :

Groupe	Durée d'utilisation
Immeubles commerciaux / immeubles locatifs	50-80 ans
Investissements dans des bureaux	5 ans
Mobilier, machines, véhicules, informatique	3 ans
Propriétés touristiques	10-50* ans
Biens mobiliers dans propriétés touristiques	5-10 ans

* Les amortissements annuels sont effectués d'après des objectifs d'entreprise.

La valeur réelle des immobilisations corporelles est évaluée au moins une fois par an. En présence d'indices d'une dépréciation, un calcul de la valeur réalisable est effectué (test de dépréciation). Si la valeur comptable d'un actif dépasse la valeur réalisable, on procède à un ajustement de valeur passé au compte de pertes et profits. Les actifs tels que les engagements découlant de leasings sont inscrits au bilan si, en vertu de l'interprétation juridique formelle, Unia jouit des pleins pouvoirs (transfert de propriété comme condition préalable des pleins pouvoirs).

Engagements

L'inscription au bilan s'effectue à la valeur nominale. Les montants en devises étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date du bilan ou à la fin de l'année.

Fonds et provisions

Les fonds liés sont évalués à leur valeur nominale. Les provisions sont des engagements probables fondés sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains mais estimables. La valeur estimative se fondera sur des données juridiques ou factuelles engendrant des sorties de trésorerie vraisemblables. En outre, des provisions qui ne sont plus justifiées ne doivent pas être obligatoirement dissoutes.

Capital propre

Le capital du groupe est mis à disposition par les organismes responsables. Le remboursement en faveur des parties intéressées n'est pas possible. Son utilisation doit être conforme au but de l'organisation et dans la mesure où le syndicat cesse son activité, le capital restant de l'organisation devra obligatoirement être transféré à une organisation poursuivant un but identique ou similaire. Le capital de l'association du syndicat Unia (maison mère) est composé du patrimoine de l'association après déduction du résultat annuel.

Produits nets résultant des livraisons et prestations / autres produits (réalisation du chiffre d'affaires)

Les produits nets résultant de livraisons et de prestations et les autres produits sont comptabilisés au moment où les produits ont été livrés ou les prestations de services fournies, déduction faite des réductions et de la TVA. Les produits nets sont constitués d'indemnités syndicales et administratives ainsi que des produits des biens immobiliers et des hôtels.

Informations concernant le bilan et le compte de résultat

1. Créances résultant de ventes et prestations

	31.12.2023	31.12.2022
Envers des tiers	29'703'507	27'459'388
Envers des membres de l'association et des organes	15'887'653	15'953'780
Ajustements de valeur	-11'928'402	-12'125'286
Total	33'662'759	31'287'883

2. Immobilisations financières

	31.12.2023	31.12.2022
Titres à la valeur du marché	274'344'772	277'148'917
Titres pas à la valeur du marché	8'891'672	8'953'224
Prêts actifs	4'544'583	4'826'785
Total	287'781'027	290'928'926

3. Immobilisations corporelles

	31.12.2023	31.12.2022
Immeubles d'habitation et professionnels	583'351'172	581'525'447
Réserves foncières non construites	7'808'406	7'808'406
Immeubles de tourisme / hôtels	10'152'279	9'152'279
Immeubles en construction	113'479'231	64'013'472
Ajustements de valeur	-182'544'428	-178'150'024
Total immobilier	532'246'660	484'349'579
Immobilisations corporelles mobilières	9'962'877	9'423'289
Ajustements de valeur	-5'875'185	-4'334'195
Total immobilisations corporelles mobilières	4'087'692	5'089'094
Total immobilisations corporelles	536'334'352	489'438'674

4. Dettes résultant d'achats et de prestations

	31.12.2023	31.12.2022
Envers des tiers	24'104'214	28'409'132
Envers des membres de l'association et des organes	25'712'306	18'345'406
Envers d'autres parties proches	27'302	0
Total	49'843'823	46'754'538

5. Autres dettes à court terme

	31.12.2023	31.12.2022
Envers des tiers	8'390'139	5'538'872
Envers d'autres parties proches	0	5'219
Total	8'390'139	5'544'091

Commentaires relatifs aux parties proches : concerne la caisse de pension.

6. Dettes grevées d'intérêts à long terme

	31.12.2023	31.12.2022
Envers des tiers	336'861'264	275'585'000
Envers d'autres parties proches	39'117'000	58'247'000
Total	375'978'264	333'832'000

Commentaires relatifs aux parties proches : concerne la caisse de pension.

7. Autres charges d'exploitation

	2023	2022
Charges de locaux	-7'014'901	-6'696'623
Charges d'entretien	-5'570'661	-3'038'646
Charges administratives	-4'472'726	-4'054'867
Charges informatiques	-17'633'408	-15'038'212
Frais de publicité	-3'804'924	-2'436'412
Divers	-2'491'144	-3'903'122
Total	-40'987'763	-35'167'882

Dissolution nette des réserves latentes

En 2023, 2,5 millions de francs de réserves latentes ont été dissous (aucune réserve latente n'a été dissoute l'année précédente).

Sûretés pour dettes propres

	31.12.2023	31.12.2022
Garantie d'actifs pour dettes propres		
Immeubles	503'124'086	454'842'917
Total	503'124'086	454'842'917

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'assemblée générales des délégués de la Syndicat Unia, Berne

Rapport sur l'audit des comptes consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés du Syndicat Unia et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2023 et le compte de résultat consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés ci-joints (pages 30 à 35) sont conformes à la loi suisse et aux principes de consolidation et d'évaluation décrits en annexe.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés» de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au comité directeur. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du comité directeur relatives aux comptes consolidés

Le comité directeur est responsable de l'établissement des comptes consolidés conformément aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le comité directeur est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation du groupe ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le comité directeur du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation.
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du groupe, afin d'exprimer une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au comité directeur, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du comité directeur.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Guemligen, le 2 mai 2024

T+R SA



Joel Meer-Rau
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé



Vincent Studer
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Réviseur responsable

